



INFORMATION REGLEMENTEE

Le 6 juillet 2023

Bilan semestriel du contrat de liquidité MERSEN contracté avec la société EXANE BNP PARIBAS

Au titre du contrat de liquidité confié par la société MERSEN à EXANE BNP PARIBAS, en date de dénouement du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

31 633 titres MERSEN
951 262 €

Au cours du 1^e semestre 2023, il a été négocié un total de :

A l'achat, 90 550 titres, pour un montant de 3 662 870 € (1 152 transactions).
A la vente, 130 920 titres, pour un montant de 4 051 331 € (1 277 transactions) (Retrait
700 000 EUR le 30 janv 2023)

Il est rappelé que :

1- Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

38 975 titres MERSEN
1 257 823 €

2- Au cours du 2^e semestre 2022, il a été négocié un total de :

A l'achat, 99 010 titres, pour un montant de 3 152 683 € (1 274 transactions).
A la vente, 103 447 titres, pour un montant de 3 409 267 € (1 279 transactions).

3- Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

36 434 titres MERSEN
1 157 951 €

4- Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

45 659 titres MERSEN
693 152 €